

maux héraldiques figuraient dans leur sceau, surmontés de l'agneau. Ils étaient le symbole de la souveraineté SPIRITUELLE ET TEMPORELLE.

Selon Quincarnon, les auteurs plus modernes, ainsi que les monuments, les armoiries du Chapitre, sont : DE GUEULES ADDEXTRÉ D'UN GRIFFON D'OR, SENESTRÉ D'UN LION D'ARGENT, AFFRONTÉS ; et, comme devise : *Conciliat fides animos.*

Il est probable que les chanoines gentilshommes ne joignirent le lion au griffon (et encore les portèrent-ils souvent en deux écus séparés, comme on le voit encore dans les vitraux de l'abside de St-Jean) qu'en 1173, lorsqu'ils eurent acquis par échange et permutation autorisée par le pape, Alexandre III, sur la ville, les droits de comtes de Lyon, qui en portaient un pour leurs armes, et qui, depuis cet échange, ne prirent plus d'autres qualités que celles de comtes du Forez.

Comme ces derniers prirent également pour leurs armoiries un dauphin, quand le Forez eut passé aux princes du Dauphiné, avec l'hôtel de Roanne, de qui nos rois l'acquirent pour y établir leur justice. Forez porta alors : DE GUEULES AU DAUPHIN D'OR, CRESTÉ, BARBÉ ET OREILLÉ DE GUEULES.

Les seuls seigneurs de Beaujeu, cadets des anciens comtes de Lyon, retinrent le lion avec un lambel de gueules pour brisure : D'OR AU LION DE SABLE ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES, AVEC UN LAMBEL DE CINQ PENDANTS DE GUEULES BROCHANT SUR LA JOUE DU LION.

« main gauche à l'estomac, et en la dextre, élevée haute, une fleur de lis, « et autour est écrit : *Sigillum Lugdunensis Ecclesiae.* » Le même sceau existe du reste au bas du testament de Hugues de Talaru, chanoine de ladite église (1201), avec le sceau de l'archevêque de Lyon, Raynaud de Forez (archives du Rhône). Tout ceci donne à penser que sceau et armoirie faisaient peut-être deux choses distinctes à cette époque.